

Le jourd'hui premier d'octobre mil sept cent quarante un
 après la publication des Banns du futur Mariage entre
 Pierre Bigot journalier fils de Nicolas et de Catherine
 Laine ses pères et mères de paroisse de Cleres, Marie Anne
 de Sainct André de la paroisse de Cleres, fille de Jacques
 Beliard veuve d'Jacques Beliard fille de feu Jacques de S. André et d'Anne Roussel du
 Bocasse ses pères et mères de cette paroisse, faite en cette
 Eglise aux presnes de la messe paroissiale par trois
 dimanches continuelz, sans qu'il se soit trouvé aucun
 empêchement ni opposition j'ay soussigné Maître Nicolas
 ferey prestre Doyen des S. Thomas Sylvestre de Cleres
 Et de ce après les fiancailles celebrees le Vingt neuf
 e quin au dit an en la dite paroisse, Ce jourd'hui en
 la dite Eglise de Cleres leur mutuel consentement de mariage
 leur ay donne la Benediction nuptiale avec les ceremonies
 prescrites par la dite Eglise en presence d'armoyes
 et de deux témoins.

Nicolas Bigot Jean Bigot
 Pierre Beliard

tous les Beliard